

Yacht Club de Quiberon

AVIS DE COURSE

QUIBERON 3 PHARES

Samedi 17 mai 2014 - Remise des prix le 18 mai 2014

à Quiberon Port-Haliguen Organisée par le **Yacht Club de Quiberon**

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables ;
- 1.4. la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux des classes Osiris habitables et Multi 2000. Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
 - Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible sur le site Internet du club <u>www.ycquiberon.com</u> et en l'envoyant accompagné d'un chèque de règlement des frais d'inscription requis au Y C Quiberon au plus tard le 10/05/2014 ou directement au club house du YCQ.
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FF Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de sur-classement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité en cours de validité Osiris habitables ou Multi 2000.
 - les bateaux dont le certificat ne sera pas en cours de validité, se verront automatiquement attribuer un coefficient par l'organisation selon les tables 2014 en vigueur.

4. DROITS D'ENGAGEMENT

50€ par bateau en équipage, 40€ par bateau solo. Réduction de 10€ pour la pré-inscription avec règlement reçu avant le 3 mai.

Gratuité de passage à Port-Haliguen deux jours avant, pendant l'épreuve et deux jours après.

Renseignements sur l'emplacement auprès de la capitainerie.

YCQ 1 bd des émigrés 56170 Quiberon . Tél : 02 97 29 53 61

e.mail: <u>ycquiberon@orange.fr</u>

club FFV N° : 056170

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription : le 16 mai de 16h à 20h ou le 17 au matin de 8h à 8h30.

Briefing des skippers le 17 mai à 8h30 au Club House.

Heure prévue pour le signal d'avertissement de la course : 10H00 le 17 mai.

Diner des équipages le soir à 20h, au prix de 20€ par personne.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. PARCOURS (description provisoire et non détaillée)

Départ aux environs de la bouée Sud Port-Haliguen

Passage de La Teignouse

Bouée des Galères (à la pointe de Kerdonis)

Phare des Grands Cardinaux

Arrivée aux environs de la bouée Sud Port-Haliguen.

Si une classe Multi 2000 est représentée par 5 bateaux au moins, un parcours plus long sera spécialement organisé.

8. CLASSEMENT ET PRIX

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

Remise des prix le 18 mai 2014 au Y C Quiberon à 11h suivie d'un apéritif amical.

En plus des prix attribués aux concurrents sur le podium, des lots tirés au sort seront distribués aux participants présents.

9. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contact : soit Y C Quiberon 02 97 29 53 61 soit vcguiberon@orange.fr

Bulletin de pré-inscription www.ycquiberon.com Yacht Club de Quiberon

YCQ 1 bd des émigrés 56170 Quiberon . Tél : 02 97 29 53 61

e.mail: <u>ycquiberon@orange.fr</u>